# 14226/26

**ASSEMBLÉE NATIONALE** **SÉNAT**

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 19 novembre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 19 novembre 2026

# TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL relative à une mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées ukrainiennes par l'acquisition conjointe d'équipements militaires conçus pour libérer une force létale**

E21161

*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*